

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO

Séance du 15 Novembre 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre et le Quinze Novembre à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 08 Novembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul Marie BARTOLI.

OBJET : Décision modificative n°1 au Budget Primitif de l'aérodrome de Tavarìa pour l'exercice 2024.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, Michel COLONNA, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Thierry GIRASCHI, Colette ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, François-Joseph SCANAVINO, Elisabeth TABERNER.

PROCURATIONS : Virgile CAVALLI à François-Joseph SCANAVINO, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GIANNETTI à Elisabeth TABERNER, Myriam PUTHOD-HONORE à Ghislaine ETTORI, Margaux ROBINET-MONDOLONI à Paul-Marie BARTOLI, Lydia WARTON à Ange-François LECA-MONDOLONI.

ABSENTS : Dominique CARLOTTI, Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants,

Vu la délibération en date du 5 avril 2024 adoptant le Budget annexe de l'aérodrome de Tavarìa pour l'exercice 2024, Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables à l'activité de la Commune, Considérant que ces opérations n'avaient pu être intégrées dans le Budget Primitif,

Après avis de la commission des Finances,

• **Section d'exploitation :**

Exploitation	Dépenses	Commentaires
Article 6066	-92 307 €	Diminution achat carburant aviation
Article 6156	-33 000 €	Diminution maintenance station d'avitaillement
Article 6411	+2 000 €	Réajustement rémunération personnel
Article 023 (ordre)	-34 983 €	Virement à la section d'investissement
Article 6541	+4 024 €	Admissions en non valeurs des créances irrécouvrables
Article 6588	+1 090 €	Annulation CB suite oppositions
TOTAL	-153 176 €	

Exploitation	Recettes	Commentaires
Article 701	-153 176 €	Diminution Vente carburant aviation
TOTAL	-153 176 €	

• **Section d'investissement :**

Investissement	Dépenses	Commentaires
Article 2135 Op.159	-34 983 €	Réajustement aménagement piste
TOTAL	-34 983 €	

Investissement	Recettes	Commentaires
Article 021 OPFI	-34 983 €	Virement de la section d'exploitation
TOTAL	-34 983 €	

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **ADOpte** la décision modificative N°1 au Budget annexe de l'aérodrome de Tavarìa pour l'exercice 2024 telle que figurant dans le tableau ci-dessus.

La présente délibération est adoptée par 24 voix Pour, 0 voix Contre.

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte le : 18.11.2024
Publication électronique de l'acte exécutoire le : 19.11.2024

Fait à PROPRIANO, le 15 novembre 2024

Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20241115-2024-074-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2024

Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance

Elisabeth TABERNER

